

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2026 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 6 octobre 2026.

Adoption of the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of October 6, 2026.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 septembre 2026 à 19 h.

Approval of the minutes of the regular sitting of the council held on September 14, 2026, at 7 p.m.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamation

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155022

Proclamer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, arrondissement allié contre la violence conjugale.

Proclaim the Borough of Pierrefonds-Roxboro, an ally borough against domestic violence.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Aliénation de biens meubles

CA Conseil d'arrondissement - 1260627001

Accorder au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (210 documents) et à l'organisme Les Amis de la Bibliothèque de Montréal (719 documents) un don de 929 documents périmés, abîmés ou sous-utilisés comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que des documents audiovisuels.

Grant to Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (210 documents) and Les Amis de la Bibliothèque de Montréal (719 documents) a donation of 929 out-of-date, damaged or under-used documents including books, adult and youth periodicals and audiovisual materials.

20.02 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155021

Autoriser une contribution financière de 14 972 \$ à PME MTL Ouest-de-l'Île pour l'année 2026.

Authorize a financial contribution of \$14,972 to PME MTL Ouest-de-l'Île for the year 2026.

20.03 Autres affaires contractuelles

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936026

Approuver le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Lalande.

Authorize the submission of an application for financial assistance under the Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) of the ministère des Transports et de la Mobilité durable as part of the boulevard Lalande redevelopment project.

20.04 Appel d'offres public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1267924001

Autoriser la prolongation du contrat 25-21202 pour une année d'option à la firme Camp Sportmax inc., pour la gestion des piscines municipales extérieures Valleycrest et Versailles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une dépense totale de 270 827,99 \$, taxes incluses, ajustée selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) au 1er janvier 2027.

Authorize the extension of contract 25-21202 granted to Camp Sportmax inc., using an optional year, for the management of the Valleycrest and Versailles outdoor municipal swimming pools in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, for a total expense of \$270,827.99, taxes included, adjusted according to the Consumer Price Index (CPI) as of January 1, 2027.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1268388008

Approuver la reddition financière, les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande, les virements budgétaires et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 202 033,28 \$ couvrant la période du 1er au 28 août 2026, ainsi que les achats effectués par imputations directes pour le mois d'août au montant de 81 724,88 \$, en plus de la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1er juin au 31 juillet 2026 au montant de 17 101,93 \$.

Approve the financial statement, approved purchase orders, invoices paid without purchase orders, budget transfers and list of liabilities of various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$202,033.28 covering the period from August 1 to 28, 2026, as well as direct debits for the month of August in the amount of \$81,724.88, in addition to the list of purchases made through credit cards for the period from June 1 to July 31, 2026 in the amount of \$17,101.93.

30.02 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1260354006

Autoriser l'affectation d'une somme de 226 703,85 \$, taxes incluses, à même le surplus de l'arrondissement, réserve neige, pour payer en partie la dépense de 704 579,59 \$, taxes incluses, pour la

fourniture de sel de déglacage pour l'année 2026, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

Authorize the appropriation of a sum of \$226,703.85, taxes included, from the Borough's surplus, snow reserve, to pay part of the expense in the amount of \$704,579.59, taxes included, related to de-icing salt for 2026, the difference to be paid from the operating budget.

40 – Réglementation

40.01 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1263050013

Demande de dérogation mineure visant à permettre, dans la zone H1-7-420, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé existant situé au 50, 5e Avenue Sud, sur le lot 1 388 966 :

- une marge minimale de 5,8 m en cour avant au lieu du minimum requis de 6 m, tel qu'exigé à la grille des spécifications de la zone H1-7-420 du Règlement de zonage CA29 0040.

Minor exemption aiming to allow, in zone H1-7-420, for an existing detached single-family residential building located at 50, 5e Avenue Sud, on lot 1 388 966:

- a minimum front yard setback of 5.8 m instead of the required minimum of 6 m, as provided for in zoning chart H1-7-420 of Zoning By-law CA29 0040.

40.02 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1263050014

Demande de dérogation mineure visant à permettre, dans la zone P-5-317-1, pour un bâtiment communautaire isolé existant situé au 13 555, boulevard de Pierrefonds, sur le lot 5 871 464 :

- l'aménagement d'un commerce de type café à l'intérieur de la bibliothèque sans la présence d'un local intérieur réfrigéré pour l'entreposage des déchets, tel qu'exigé par l'article 156 du Règlement de zonage CA29 0040.

Minor exemption aiming to allow, in zone P-5-317-1, for an existing detached community building located at 13 555, boulevard de Pierrefonds, on lot 5 871 464:

- the installation of a café-style business within the library without an indoor refrigerated area for waste storage, as required by section 156 of Zoning By-law CA29 0040.

40.03

Règlement - Emprunt

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1260207003

Modifier les règlements d'emprunt CA29 0034, CA29 0037, CA29 0053, CA29 0064, CA29 0066, CA29 0067, CA29 0072, CA29 0073, CA29 0074, CA29 0080, CA29 0101, CA29 0102 en remplaçant les montants de l'emprunt décrété par ces règlements par les montants indiqués sous la colonne "Ville Emprunt (b)" de l'annexe A jointe au dossier;

Informar le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution;

Demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés;

Transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Amended borrowing by-laws CA29 0034, CA29 0037, CA29 0053, CA29 0064, CA29 0066, CA29 0067, CA29 0072, CA29 0073, CA29 0074, CA29 0080, CA29 0101 and CA29 0102 by replacing the amounts of the loan decreed by these by-laws by the amounts indicated under the column "City Borrowing (b)" in Appendix A attached to the file;

Inform the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation that the borrowing power of the identified by-laws will not be used in full because of the modifications made to these by-laws by this resolution;

Request the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation to cancel in its records the residual balances mentioned;

Forward a certified copy of this resolution to the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

61 – Dépôt

61.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1268707018

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 septembre 2026.

Take note of the filing of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on September 16, 2026.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance.

Adjournment of the sitting.

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Proclamer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro arrondissement allié contre la violence conjugale

CONTENU

CONTEXTE

La campagne de sensibilisation contre la violence conjugale a été lancée en 2016 par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et ses 43 maisons membres. Cette campagne est une invitation aux municipalités du Québec à s'engager dans la lutte contre la violence conjugale.

Les maisons d'hébergement vont à la rencontre des élus municipaux des villes et villages qu'elles desservent pour leur demander de devenir municipalité alliée contre la violence conjugale. Elles leur proposent d'adopter une résolution en ce sens en conseil municipal et d'afficher publiquement leur prise de position au cours des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, qui ont lieu chaque année du 25 novembre au 6 décembre.

À ce jour, 483 municipalités du Québec, réparties dans 17 régions et près de 70 MRC, se sont alliées contre la violence conjugale.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

En 2022: GDD 1222155017
En 2023: GDD 1232155028
En 2024: GDD 1242155017
En 2025: GDD 1252155023

DESCRIPTION

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro désire lutter contre la violence conjugale sur son territoire et se proclamer allié contre telle violence.

JUSTIFICATION

Étant donné que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité de sa personne (article 1); Étant donné que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Étant donné que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Étant donné qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre hommes et les femmes;

Étant donné que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Étant donné que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Étant donné que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyenennes et citoyens contre la violence conjugale;

Le conseil d'arrondissement désire proclamer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro arrondissement allié contre la violence conjugale.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTREAL 2030

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-09-28

IDENTIFICATION

Dossier # :1260627001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser la disposition, à titre gratuit, de documents des Bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro désuets et inutilisés - 210 documents au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal et 719 documents aux Amis de la bibliothèque.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le but de maintenir un niveau de qualité et d'actualité dans leurs collections, les bibliothèques montréalaises doivent éliminer régulièrement des documents périmés et/ou abîmés et/ou sous-utilisés. Devant la nécessité de disposer de ces biens et de libérer des locaux d'entreposage de manière productive, les bibliothèques montréalaises participantes ont conçu le projet de donner ces documents à Les Amis de la Bibliothèque de Montréal, organisme à but non lucratif, voué à la promotion de la lecture et des bibliothèques auprès de la population montréalaise, et ce, afin que cet organisme assure la gestion de leur solde de documents.

C'est ainsi que depuis 1996, la Ville de Montréal et Les Amis de la Bibliothèque de Montréal ont convenu d'une entente de principe relativement aux dons de documents périmés et/ou sous-utilisés afin d'organiser un solde annuel de livres de Les Amis de la Bibliothèque de Montréal et de réinjecter la majeure partie des profits dans les programmes d'animation des bibliothèques.

L'arrondissement a également été sollicité par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal afin d'approvisionner ses salles d'attente avec des documents périmés et/ou abîmés et/ou sous-utilisés, dans le but d'encourager la lecture et de la rendre plus accessible.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Les salles d'attente des Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sont souvent très fréquentées ; il serait avantageux d'y mettre des livres à disposition afin d'encourager la lecture et de la rendre plus accessibles à leurs clients.

Chaque année, l'organisme Les Amis de la Bibliothèque de Montréal organise un solde de livres et injecte la majeure partie de ses profits dans des activités d'animation dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal destinées aux jeunes et aux adultes.

C'est dans ce contexte que la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro recommande le don de 929 livres périmés et/ou sous-utilisés (livres, périodiques adultes et jeunes, documents audiovisuels) pour la période 2025 et 2026, lesquels sont identifiés sur la page titre ou la pochette « ÉLAGUÉS ». Ces documents élagués proviennent majoritairement de la bibliothèque de Pierrefonds, déménagée à l'entrepôt de la bibliothèque situé au 13555, boulevard de Pierrefonds Montréal (Québec) H9A 1A6.

JUSTIFICATION

Afin de maximiser l'espace disponible à l'entrepôt, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite se départir d'environ 929 documents élagués de la Bibliothèque de Pierrefonds comprenant des livres pour adultes et jeunes.

Comme la vente de livre d'été de la Bibliothèque de Pierrefonds a déjà eu lieu du 6 et 7 juin 2026 au Centre culturel de Pierrefonds, l'arrondissement doit trouver une alternative pour disposer rapidement des livres pour libérer l'espace d'entreposage.

Il est donc recommandé d'autoriser la disposition de 210 documents des Bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro désuets et inutilisés par l'arrondissement en faveur Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal et 719 document aux Amis de la bibliothèque de Montréal.

Le processus de don et de recyclage permet de libérer des locaux d'entreposage de manière productive de l'entrepôt de la bibliothèque de Pierrefonds.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

N/A

MONTRÉAL 2030

En regard de ce dossier, il contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en développant une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable; en consolidant un filet social fort, en favorisant le lien social et en assurant la pérennité du milieu communautaire et des services. Le don à Les Amis de la Bibliothèque de Montréal et au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal de 929 documents périmés et sous-utilisés entre 2025 et 2026 représente une belle réutilisation de documents qui ne sont plus utilisés en bibliothèques, mais qui pourront certainement trouver une place dans les foyers et les centres montréalais. En contribuant à la réduction des déchets et en invitant les citoyens à consommer différemment, les bibliothèques deviennent ainsi des actrices importantes des mesures en transition écologique.

De plus, la vente permet aux familles moins nanties d'acquérir, à coût modique, des documents pour garnir leurs bibliothèques familiales. Les sommes ainsi acquises servent à créer des activités inclusives en bibliothèque favorisant le partage, l'apprentissage et le sentiment d'appartenance à la communauté. Par ces deux aspects, la Ville soutient et encourage la lecture et la culture dans la communauté pour toutes et tous, réduisant ainsi les iniquités culturelles, sociales dans la société. Également, l'organisation de la vente permet à de nombreux bénévoles de rester actifs et de se créer des réseaux sociaux.

L'objectif des bibliothèques est de démocratiser l'accès à la lecture, à l'information, à la connaissance, à la culture et au loisir.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. Conformément à l'article 25, de la section V de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne **monsieur Stéphane Beaudoin, directeur - Travaux publics**, pour me remplacer **du vendredi 4 septembre 12 h 30 au lundi 28 septembre 8 heures** dans l'exercice de mes fonctions de directeur d'arrondissement et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

Et j'ai signé,

Dominique Jacob
Directeur d'arrondissement

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jennifer SROUJI
bibliothecaire responsable

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-16

Maude ARCHAMBAULT
cheffe de division

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

Approuvé le : 2026-09-16

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

Approuvé le : 2026-09-17

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le paiement de la contribution financière annuelle pour l'année 2026 à PME MTL Ouest-de-l'Île au montant de 14 972 \$.

CONTENU

CONTEXTE

PME Montréal est le réseau de soutien aux entreprises qui a pour mission d'anticiper et de soutenir le développement socio-économique de nos collectivités, de manière intégrée, concertée et durable.

Chaque année, l'arrondissement octroie une contribution financière à PME MTL Ouest-de-l'Île. La contribution est requise pour l'année 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1252155003, 1252155024.

DESCRIPTION

Une résolution du conseil d'arrondissement est requise pour autoriser le paiement de la contribution financière PME MTL Ouest-de-l'Île pour l'année 2026.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le poste budgétaire utilisé est le suivant:
2420.0010000.303117.01101.61900.016491

Autoriser le paiement de la contribution financière à PME MTL Ouest-de-l'Île pour l'année 2026 au montant de 14 972 \$.

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une contribution financière.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-09-02

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936026

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Lalande et désigner le directeur d'arrondissement, monsieur Dominique Jacob, en tant que mandataire et signataire pour et au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à l'égard de tout engagement relatif à ces fonds

CONTENU

CONTEXTE

Le programme d'aide au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associés aux déplacements des personnes. Le programme vise l'atteinte des trois objectifs suivants :

- Développer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport.
- Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes en développant des infrastructures conformes aux normes de conception et de signalisation en vigueur.
- Développer l'offre de vélos en libre-service (traditionnels ou à assistance électrique).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

n/a

DESCRIPTION

Le projet de prolongement et de connexion du réseau piétonnier dans les corridors scolaires prévoit la construction de trois nouveaux trottoirs, soit deux sur la rue de Savoie et un sur la rue Henri-Fabre.

Ce projet aura non seulement pour effet d'améliorer l'accès aux établissements scolaires de l'arrondissement, mais surtout de sécuriser les déplacements actifs des personnes les plus vulnérables. De par leur localisation stratégique, ces tronçons permettront un accès sécuritaire et constitueront une solution concurrentielle aux déplacements automobiles, qui sont très achalandés durant les périodes de pointe liées aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Ces trois tronçons font partie des corridors scolaires des écoles Terry-Fox et Grand-Chêne et

ont été identifiés comme des prolongements nécessaires dans l'étude de mobilité durable de l'arrondissement réalisée en 2023.

JUSTIFICATION

L'arrondissement s'est engagé dans un plan d'action en sécurité urbaine 2024-2028. Ce plan prévoit un axe complet sur la prévention par l'aménagement du milieu et la prévention situationnelle. Cet axe d'intervention prévoit l'accroissement du sentiment de sécurité et le soutien à la cohabitation harmonieuse dans l'espace public ainsi que la création d'environnements sécuritaires et favorables aux déplacements actifs et collectifs.

La réalisation de ces projets s'inscrit dans les objectifs du plan d'action Vision Zéro de la Ville de Montréal, puisqu'ils visent à déployer des mesures de sécurisation sur les artères et les collectrices.

Le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes.

Les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier décisionnel vise à autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès du programme d'aide au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Cette aide financière ne peut excéder 50 % du montant des dépenses admissibles à concurrence d'un montant prédéterminé par kilomètre selon le type d'intervention. La balance, soit au minimum 50 % de la dépense totale, doit être assumée par l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. Le montant final de la dépense sera présenté dans un dossier décisionnel ultérieur visant l'octroi du contrat pour la réalisation des travaux. Une estimation préliminaire des coûts directement admissibles au programme d'aide présente des coûts de 465 000,00 \$ (sans taxes) ainsi qu'une contingence de 10 % soit, 46 500,00 \$ et une incidence de 5 %, 23 250,00 \$ pour un total de 534 750,00 \$ (sans taxes).

MONTRÉAL 2030

Ce projet contribue à l'atteinte des objectifs du plan stratégique de Montréal 2030, priorité 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalais(es) un milieu de vie sécuritaire et de qualité.

TEST CLIMAT

n/a

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

n/a

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le refus de cette décision ferait en sorte que l'arrondissement ne sera pas en mesure de soumettre une demande de projet pour l'obtention de fonds d'aide financière et augmentera la charge financière de l'arrondissement afin de réaliser ce projet.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

En contrepartie de l'aide financière, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation financière du MTMD. Le bénéficiaire consent à la publication, par le ministère, de toute information relative à l'octroi de son aide financière, incluant toutes les informations relatives au mandat.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

La demande de projet accompagnée par la résolution du conseil d'arrondissement sera soumise au ministère avant le 9 octobre 2026.

La préparation des plans et devis se poursuivront au courant de l'automne 2026 et hiver 2027 afin d'octroyer le mandat au printemps 2027. Les travaux devraient débuter à l'été 2027, selon le délai de réponse à la demande de projet et les différents enjeux de réalisation.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs d'une demande d'aide financière du ministère.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Philippe VINCENT
ingénieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-22

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingénierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1267924001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le renouvellement du contrat 25-21202 avec Camp Sportmax inc. pour le service de gestion des piscines municipales extérieures de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une période additionnelle d'UN (1) an du 12 janvier 2027 au 11 janvier 2028 au montant total de 270 829,99 \$, taxes incluses; ajusté selon l'IPC et imputé au budget d'opération.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro a deux piscines municipales extérieures sur son territoire : la piscine Valleycrest et la piscine Versailles. L'arrondissement satisfait de la prestation offerte désire renouveler le contrat avec Camp Sportmax Inc. qui a comme mandat d'opérer les deux piscines depuis le 12 janvier 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD1258347001 - CA26 29 0007 : il est résolu que le conseil d'arrondissement autorise une dépense de 270 829,99 \$, taxes incluses, pour la gestion des piscines municipales extérieures Valleycrest et Versailles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée de douze (12) mois, avec la possibilité de deux (2) prolongations de douze (12) mois. D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Camp Sportmax inc., le contrat numéro 25-21202 au montant de sa soumission, soit un maximum de 270 829,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat.

GDD1241294003 – CA24 290057 : il est résolu : D'accorder à Camp Sportmax inc. un contrat de 367 279,60 \$, taxes incluses, pour la gestion des piscines municipales extérieures Valleycrest et Versailles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une période de deux ans (2024 - 2025) - Appel d'offres public (24-20326) - (trois soumissionnaires))

GDD1227924001 - CA22 29109 : il est résolu : Que le conseil d'arrondissement autorise une dépense totale de 194 972,81 \$, taxes incluses, pour la gestion des piscines municipales extérieures Valleycrest et Versailles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée d'un an avec deux années de renouvellement en option;
Que le contrat 22-19202 soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme Vivaction inc. pour le montant de sa soumission pour l'année 2022, soit : 194 972,81 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents d'appel d'offres;
Que cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

DESCRIPTION

L'appel d'offres public portant le numéro 25-21202 a été publié sur SEOA ainsi que dans le journal Le Devoir, le 29-octobre 2025. L'ouverture des soumissions s'est tenue le 18 novembre 2025. L'appel d'offre permet la possibilité de renouveler le contrat par (2) prolongations de douze (12) mois.

Selon la clause 15.02 : *«À son expiration, le Contrat peut être renouvelé pour DEUX (2) période(s) additionnelle(s) d'UN (1) an . Ces périodes d'option peuvent être prises individuellement à la seule discrétion du DONNEUR D'ORDRE et ce, avec les mêmes termes et conditions que ceux prévus dans le Contrat, sous réserve d'une variation des prix conformément à la clause 2.03.02. Si le DONNEUR D'ORDRE désire se prévaloir de la clause de renouvellement, il doit faire connaître son intention, par écrit, à l'ADJUDICATAIRE au moins SOIXANTE (60) jours avant la date d'expiration du Contrat.*

JUSTIFICATION

NA

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale s'élève à 270 829,99 \$, taxes incluses, sera ajusté selon l'IPC conformément aux dispositions du contrat prévues à la clause 2.03.02. L'ajustement sera appliqué en janvier à la date anniversaire du début du contrat.

Contrat de gestion au poste budgétaire suivant :
2420:0010000:303122:07151:54506:000000:000000

MONTREAL 2030

NA

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant la non ratification du contrat l'ouverture des piscines pour la saison estivale 2027 serait compromise.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'opération fera l'objet de publicité sur les diverses plate-formes de l'arrondissement.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

date de début : 12 janvier 2027
date de fin : 11 janvier 2028

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maxime LEROUX
Préposé au soutien administratif

ENDOSSÉ PAR

Jay-Sun RICHARD
Chef de division. Sports

Le : 2026-09-24

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1268388008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 1 au 28 août au 2026 concernant les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande et des virements budgétaires. En plus, incluant la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1 juin au 31 juillet 2026

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois d'août.
Rapports pour la période la période du 1 au 28 août 2026 concernant les engagements pour un montant de 153 091.88 \$ ainsi que les demandes de paiements pour un montant de 48 941.40 \$ pour un total de 202 033.28 \$.

Rapport pour les dépenses par imputations directes inclus dans la période de transaction d'août pour un montant de 81 724.88 \$ et en plus les paiements par cartes de crédit pour la période du 1 juin au 31 juillet 2026 pour un montant de 17 101.93 \$. Totalisant un montant de 98 826.81 \$.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030.

TEST CLIMAT

Le dossier n'influence ni la carboneutralité, ni les vulnérabilités climatiques.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Non applicable.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-16

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1260354006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser l'affectation d'une somme de 226 703,85 \$, taxes incluses, à même le surplus de l'arrondissement (réserve neige), afin de couvrir partiellement la dépense prévisionnelle annuelle de 704 579,59 \$, taxes incluses, liée à la fourniture de sel de déglacage pour les mois de novembre et décembre 2026, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

CONTENU

CONTEXTE

La Direction des travaux publics utilise du sel de déglacage pour assurer l'entretien sécuritaire des chaussées et des trottoirs durant la période hivernale. L'approvisionnement en sel est effectué dans le cadre de l'entente no 26-21466 de la Ville de Montréal, attribuée à l'entreprise **Selto Distribution inc.**. Le coût prévu pour notre arrondissement est de **107,87 \$ la tonne métrique, incluant les frais de transport.**

Toutefois, les conditions météorologiques observées au cours de l'hiver 2026, notamment les importantes accumulations de neige ainsi que les épisodes répétés de pluie, de pluie verglaçante et de gel, ont entraîné une consommation de sel plus élevée que celle initialement prévue. Cette situation a occasionné un dépassement des quantités estimées au budget.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et le maintien des opérations de déneigement et de déglacage, des achats additionnels de sel ont été nécessaires. Une augmentation budgétaire est donc requise pour couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par cette utilisation accrue du produit.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1259916006 - Autoriser l'affectation d'une somme de 164 561,76 \$, taxes incluses, à même le surplus de l'arrondissement (réserve neige), afin de couvrir partiellement la dépense prévisionnelle annuelle de 580 083,87 \$, taxes incluses, liée à la fourniture de sel de déglacage pour les mois de novembre et décembre 2025, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

GDD 1193903019 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 44 746,90 \$, taxes incluses, à même le surplus de l'arrondissement (réserve neige) pour payer en partie la dépense de 482 580,02 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour les mois de janvier à avril 2020, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

GDD 1183903015 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 131 107,88 \$, taxes incluses, à même le surplus de l'arrondissement (réserve neige) pour payer en partie la dépense de 562

370,20 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour l'année 2019, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

GDD 1183903002 - Majorer de 85 220,98 \$, taxes incluses la dépense de 402 808,01 \$ pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour l'année 2017 portant ainsi la dépense totale à 488 028,99 \$, taxes incluses et payable à même le budget d'opération 2017.

GDD 1173903015 - CA17 290358 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 220 687,57 \$, taxes incluses, à même le surplus du budget de l'arrondissement pour payer en partie la dépense de 490 965,75 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour l'année 2018, la différence étant payée à même le budget de fonctionnement.

GDD 1163903020 - CA17 290014 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 132 532,58 \$, taxes incluses, à même le surplus du budget de l'arrondissement pour payer en partie la dépense de 402 808,01 \$, taxes incluses, pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour l'année 2017.

GDD 1163903002 - CA16 290045 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 196 547,56 \$, taxes incluses, à même la réserve neige pour la fourniture de sel de déglacage et de granulats pour l'année 2016.

GDD 1153903001 - CA15 290030 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 212 605,98 \$, taxes incluses, à même la réserve neige pour la fourniture de sel de déglacage pour l'année 2015.

DESCRIPTION

Les dernières statistiques (voir tableau) nous permettent de prévoir qu'une quantité moyenne de 1827,91 tonnes serait potentiellement nécessaire pour terminer l'année 2026. Dans l'éventualité où le prix actuel de l'entente est maintenu, le coût net pour 1827,91 tonnes représente un montant de 207 010,84 \$, net de taxes.

Période	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne (tonnes)
Nov. - déc.	1409	1713	939,8	1842,06	3235,69	1827,91

JUSTIFICATION

La quantité de sel utilisée au début de l'année 2026, pour la période de janvier à avril, s'élève à 4340,83 tonnes, représentant un coût net de 436 364,24 \$ (soit 477 875,73 \$ taxes incluses).

En se basant sur cette consommation et de la moyenne des quantités des années précédentes, nous estimons une dépense totale approximative de 643 375,08 \$ net de taxes (704 579,59 \$ taxes incluses) pour l'ensemble de l'année 2026.

Ainsi, la différence de 207 010,84 \$ net de taxes (226 703,85 \$ taxes incluses) est requise pour couvrir les besoins anticipés. La Direction des travaux publics demande que ce montant soit imputé au surplus de l'arrondissement, plus précisément à la réserve de neige.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Dépenses pour les mois de janvier à avril 2026

Code budgétaire d'imputation:

2420.0010000.303113.03123.56505.000000.0000.000000.000000.000000.000000

c

Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
415 634,47 \$	436 364,24 \$	477 875,73 \$

Surplus de l'arrondissement (réserve de neige) pour les mois de **novembre à décembre 2026**

Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
197 176,65 \$	207 010,84 \$	226 703,85 \$

MONTRÉAL 2030

Non applicable.

TEST CLIMAT

Non applicable.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Non applicable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'utilisation de sel joue un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité des citoyens, en permettant de prévenir les risques de chutes, d'accidents et d'interruptions de service causés par les surfaces glacées.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Non applicable.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

Non applicable.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Non applicable.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Casina-Dorina BUCULEU
prepose(e) a la gestion des contrats

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-24

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1263050013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Statuer sur une demande de dérogation mineure 3003718696 visant à permettre, dans la zone H1-7-420, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé existant, lot 1 388 966, situé au 50, 5e Avenue Sud, une marge minimale de 5,8 m en cour avant au lieu du minimum requis de 6 m, tel qu'exigé à la grille des spécifications de la zone H1-7-420 du Règlement de zonage CA29 0040.

CONTENU

CONTEXTE

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre d'une vente immobilière et vise à régulariser la marge avant du bâtiment principal. Selon la grille des spécifications de la zone H1-7-420, la marge avant minimale prescrite pour une habitation unifamiliale isolée est de 6 m. Or, le certificat de localisation daté du 24 août 2026 indique une marge avant de 5,8 m. Puisque le bâtiment n'a fait l'objet d'aucune modification depuis sa construction en 1954, cet écart de 0,2 m pourrait s'expliquer par l'évolution et la précision accrue des technologies et des méthodes d'arpentage utilisées aujourd'hui.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Considérant que toute demande de dérogation est assujettie au Règlement CA29 0044 relatif aux dérogations mineures;

Considérant que les dérogations mineures ne portent pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 3003718696, visant à permettre dans la zone H1-7-420, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé, situé au 50, 5e Avenue Sud, lot 1 388 966 :

- Une marge minimale de 5,8 m en cour avant au lieu du minimum requis de 6 m, tel qu'exigé à la grille des spécifications de la zone H1-7-420 du Règlement de zonage CA29 0040.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle étant donné la nature de la demande et l'application du règlement CA29 0044 des dérogations mineures ne sont pas applicables.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité consultatif d'urbanisme : 16 septembre 2026

- Avis public: 15 jours
- Conseil d'arrondissement : 6 octobre 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de dérogation mineure.

La recommandation est signée par monsieur Stéphane Beaudoin, directeur - Travaux publics, agissant comme directeur d'arrondissement substitut nommé, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du vendredi 4 septembre au lundi 28 septembre 2026 inclusivement.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
adjointe à la direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-16

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et
inspections (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1263050014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Statuer sur une demande de dérogation mineure numéro 3003721492 visant à permettre, dans la zone P-5-317-1, pour un bâtiment communautaire, lot 5 871 464, situé au 13555, boulevard de Pierrefonds, l'aménagement d'un commerce de type café à l'intérieur de la bibliothèque sans la présence d'un local intérieur réfrigéré pour l'entreposage des déchets, tel qu'exigé par l'article 156 du Règlement de zonage CA29 0040.

CONTENU

CONTEXTE

Une demande de dérogation mineure a été déposée dans le cadre de l'aménagement d'un commerce de type café à l'intérieur de la bibliothèque de Pierrefonds. Considérant la taille modeste du commerce, les matières résiduelles putrescibles seront temporairement entreposées dans la section congélateur d'un réfrigérateur-congélateur commercial, puis transférées de façon régulière vers les conteneurs semi-enfouis (Molok) existants sur le site.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Considérant que toute demande de dérogation est assujettie au Règlement CA29 0044 relatif aux dérogations mineures;
Considérant que la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 3003721492, visant à permettre dans la zone P-5-317-1, pour un bâtiment communautaire, situé au 13555, boulevard de Pierrefonds, lot 5 871 464 :

- L'aménagement d'un commerce de type café à l'intérieur de la bibliothèque est proposé sans prévoir de local intérieur réfrigéré pour l'entreposage des déchets, tel qu'exigé par l'article 156 du Règlement de zonage CA29 0040.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle étant donné la nature de la demande et l'application du règlement CA29 0044 des dérogations mineures ne sont pas applicables.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Comité consultatif d'urbanisme : 16 septembre 2026

- Avis public: 15 jours
- Conseil d'arrondissement : 6 octobre 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de dérogation mineure.

La recommandation est signée par monsieur Stéphane Beaudoin, directeur - Travaux publics, agissant comme directeur d'arrondissement substitut nommé, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du vendredi 4 septembre au lundi 28 septembre 2026 inclusivement.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-16

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et
inspections (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1260207003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annulation des soldes résiduaire des règlements d'emprunt CA29 0034, CA29 0037, CA29 0053, CA29 0064, CA29 0066, CA29 0067, CA29 0072, CA29 0073, CA29 0074, CA29 0080, CA29 0101, CA29 0102, tel que détaillé à l'annexe A jointe au présent sommaire décisionnel.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adopté des règlements d'emprunt afin de réaliser divers travaux tels que la réfection routière, les travaux de réaménagement des parcs, les rénovations des bâtiments administratifs, culturels et de loisirs. Certains de ces règlements, qui ont été utilisés en partie ou en totalité et pour lequel il reste des soldes résiduaire, doivent être fermés car ces projets sont terminés.

Le présent dossier est nécessaire afin d'aviser le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que les règlements d'emprunt identifiés dans ce sommaire ne sont plus requis.

Cette fermeture des règlements d'emprunt permettra d'annuler les soldes résiduaire à ces règlements d'emprunt et de mettre à jour le registre des soldes de règlements d'emprunt à financer relatifs à notre arrondissement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA10 290030 - Dossier 1093903035 - Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 2 000 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, d'acquisition de mobilier, d'équipements informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA10 290033 - Dossier 1093903038 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro..

CA11 290018 - Dossier 1103903034 - Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 3 500 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, d'acquisition de mobilier, d'équipements informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA13 290060 - Dossier 1133903001 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 1 500 000 \$ pour la

réalisation des travaux de réfection de rues et travaux connexes.

CA13 290062 - Dossier 1133903003 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ pour l'aménagement de parcs, piscines et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA13 290145 - Dossier 1133903010 - Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 1 500 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, d'acquisition de mobilier, d'équipements informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA14 290125 - Dossier 1143903002 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 1 000 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de rues et travaux connexes.

CA14 290127 - Dossier 1143903004 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement autorisant un emprunt de 2 800 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA14 290126 - Dossier 1143903003 - Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 2 500 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux, l'acquisition de mobilier, et d'équipement informatique et de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA15 290012 - Dossier 1146781003 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement autorisant un emprunt de 1 600 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA17 290031 - Dossier 1176781003 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour l'aménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CA17 290032 - Dossier 1176781004 - Adopter, dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, un règlement d'emprunt autorisant le financement de 1 500 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de rues et travaux connexes dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION

L'annexe en pièce jointe indique, par règlement d'emprunt, le montant autorisé de l'emprunt, le montant de la dépense réelle et le montant réellement emprunté ainsi que le solde non contracté du montant de chaque emprunt qui ne peut être utilisé à d'autres fins et qui ne devrait plus apparaître dans le registre du Ministère.

JUSTIFICATION

Le présent dossier est requis afin d'aviser le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de procéder à la mise à jour de leur registre.

En vertu de l'article 564 de la Loi sur les cités et villes et malgré toute disposition inconciliable, le conseil peut modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge du contribuable. Le greffier doit transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation copie de la résolution adoptée en vertu de cet article.

Le présent dossier est également conforme à la procédure établie par le Service de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation intitulée " Annuler un solde résiduaire ".

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La fermeture des règlements d'emprunt mentionnés dans ce dossier décisionnel n'aura pas d'impacts financiers.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements climatiques et aux changements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission de la résolution et de l'annexe des Règlements à fermer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux règles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
À la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie DAGENAIS, Service des finances et de l'évaluation foncière

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ghizlane KOULILA
Conseillère en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-20

Gaétan BRUNET
Chef de division - ressources financières,
matérielles et informationnelles.

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
Directrice - services administratifs en
arrondissements.

IDENTIFICATION

Dossier # :1268707018

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 septembre 2026.

CONTENU

CONTEXTE

Prendre acte et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 septembre 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

S.O.

JUSTIFICATION

S.O.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbal.

TEST CLIMAT

S.O.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

La recommandation sera signée par monsieur Stéphane Beaudoin, directeur des Travaux publics en remplacement de monsieur Dominique Jacob du vendredi 4 septembre 12 h 30 au lundi 28 septembre 8 heures.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-09-10

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques